

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du mercredi 16 mars 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur BORDAT

Convocation envoyée le 7 mars 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de présents participant au vote : 26

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Guillaume RUET
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Patrick BAUDEMMENT
Monsieur Dominique GRIMPRET		Madame Monique BAYARD

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
Madame Claire TOMASELLI	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Madame Océane CHARRET- GODARD
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Monsieur Jean DUBUET	
Monsieur Patrick CHAPUIS	
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	
Monsieur Philippe BELLEVILLE	

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Robotics Valley – Demande de subvention de fonctionnement 2022

Dijon Métropole mène une politique d'attractivité et de développement économique autour de ses filières d'excellence que sont l'agroalimentaire, le numérique et la santé. Dans une région historiquement marquée par les activités industrielles, Dijon Métropole a identifié la thématique de la robotique, cobotique, industrie 4.0 comme une expertise forte à développer à la croisée d'une filière numérique en croissance et d'un tissu industriel local qui doit aujourd'hui prendre le tournant de la digitalisation pour assurer sa pérennité et son développement. C'est pour répondre à cet enjeu que Robotics Valley a été créé en 2018, avec le soutien de Dijon Métropole et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Robotics Valley est le cluster régional de la robotique-cobotique et de l'industrie du futur. Il vise à regrouper les acteurs de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement professionnel et supérieur pour favoriser la transition du tissu industriel régional.

Dans cet objectif, ses actions se structurent autour de 3 axes :

- Sensibilisation aux enjeux de l'industrie du futur ;
- Innovation et aide à l'émergence de projets collaboratifs ;
- Ingénierie de projet pour intégrer la robotique-cobotique dans les lignes de production des entreprises.

Pour mener ses actions, Robotics Valley s'appuie notamment sur les plateformes techniques du Pôle d'excellence en robotique, cobotique et vision industrielle de l'UIMM 21.

Après deux années d'activités, Robotics Valley a amorcé en 2021 une nouvelle phase de son développement avec l'embauche d'un nouveau chargé de projet innovation, la présence sur des salons (SIDO sur un stand collectif piloté par Dijon Métropole, Business Industrie...) et l'ouverture des Clubs Industries 4.0 à l'ensemble des entreprises industrielles de la Métropole.

En 2022, cette dynamique doit se poursuivre et s'amplifier, en travaillant notamment sur la création d'un parcours d'accompagnement de l'innovation et de l'entrepreneuriat en industrie 4.0 à Dijon et l'organisation d'événements partenariaux de promotion de l'industrie du futur.

Robotics Valley présente un budget d'environ 310 000 € pour l'année 2022, composé pour moitié de charges de personnel, le reste correspondant essentiellement aux charges externes (locaux, utilisation des infrastructures techniques, salons, communication...).

Les ressources prévisionnelles, quant à elles, sont constituées des cotisations des adhérents et des subventions du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et de Dijon Métropole.

Robotics Valley sollicite auprès de Dijon Métropole une subvention de 75 000 €.

Il est proposé de répartir cette subvention de la manière suivante :

- 50 000 € pour le fonctionnement général du cluster ;
- 25 000 € pour la mise en œuvre du programme spécifique pour Dijon Métropole (convention).

Le développement de Robotics Valley, représente un enjeu pour Dijon Métropole tant pour se positionner comme un territoire d'innovation dans le domaine de l'industrie 4.0 que pour favoriser l'indispensable transition numérique de son tissu industriel.

LE BUREAU,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 75 000 € à Robotics Valley selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN	POUR : 33	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	